



CAMPUS TALENS

Tutorat d'Accompagnement Lycéen de l'École normale supérieure

Du 19 au 23 Août 2019

Dossier de Presse



Suite à une initiative d'élèves démarrée il y a plus de dix ans, l'ENS s'est institutionnellement engagée depuis sept ans dans les réflexions et l'action liées à l'égalité dans le système éducatif français. Le **pôle PESU, Programmes pour l'Égalité Scolaire et Universitaire**, est ainsi né. Ce pôle a vocation à piloter et évaluer des dispositifs participant à la réduction des inégalités de réussite scolaire, dans l'enseignement secondaire et/ou supérieur.

En tant qu'établissement d'enseignement supérieur, formant de futurs enseignants et chercheurs, l'École est particulièrement attentive aux enjeux liés à l'éducation et a choisi de mettre en place des dispositifs originaux qui complètent les enseignements du lycée sans penser s'y substituer. Fidèle à sa tradition de recherche et de manière à justifier l'utilisation des fonds dédiés, tous les programmes développés dans le cadre de PESU sont ou seront soumis à une évaluation scientifique.

Les programmes réalisés par le Pôle PESU ont pour objectif d'**accompagner des élèves issus de milieux modestes afin de les préparer aux exigences de l'enseignement supérieur.**

Parmi les programmes et projets du Pôle :

- Le programme phare du pôle : Talens,
- Le programme Perspectives,
- Tutorat avec des CPGE,
- ENS hors les murs,
- Parcours d'Excellence,
- Bourses d'aide sociale pour les étudiants





Tutorat d'Accompagnement Lycéen de l'ENS

Le programme Talens, **mis en place par des élèves normaliens il y a plus de dix ans**, regroupe aujourd'hui plus de **350 élèves issus de 10 lycées d'Ile de France**.

Le **programme** se construit en **deux ans, de la 1ère à la terminale**, pour permettre aux élèves d'acquérir une méthode de travail rigoureuse et les outils de construction d'un raisonnement efficace. Quatre programmes d'études pluridisciplinaires permettent aux élèves de travailler cette méthodologie en élargissant leur culture générale dans le domaine des sciences, des sciences humaines ou des arts. Loin d'être un programme de soutien scolaire, Talens s'attache à faire découvrir à l'élève de nouveaux champs disciplinaires et un cadre de réflexion élargi pour lui apprendre à mettre en perspectives les enseignements qu'il reçoit au lycée. Le tutorat fonctionne grâce à des rencontres régulières entre les tuteurs et leurs élèves, ainsi que par un travail hebdomadaire réalisé sur une **plateforme d'e-learning** pour individualiser les conseils méthodologiques aux élèves.

Le travail en petits groupes, **un tuteur pour 8 à 10 élèves**, permet un apprentissage réciproque et loin de ne bénéficier qu'aux lycéens ; les tuteurs s'enrichissent également de cette expérience : découverte pratique de l'enseignement, mais aussi d'élèves à la culture souvent différente de celle de l'étudiant.

Pour quels élèves ?

Les élèves sont sélectionnés pour participer à Talens en partenariat avec leur lycée. Chaque année, les équipes pédagogiques identifient les élèves de chaque classe auxquels le programme peut s'adresser. Il ne s'agit pas de privilégier des élèves déjà excellents ou ayant les ressources familiales pour envisager un projet d'études ambitieux, mais plutôt d'aller vers des élèves pressentis comme ayant du potentiel et désireux d'apprendre et de s'engager, mais qui ne disposent pas des moyens matériels et d'information pour les accompagner efficacement vers l'enseignement supérieur.

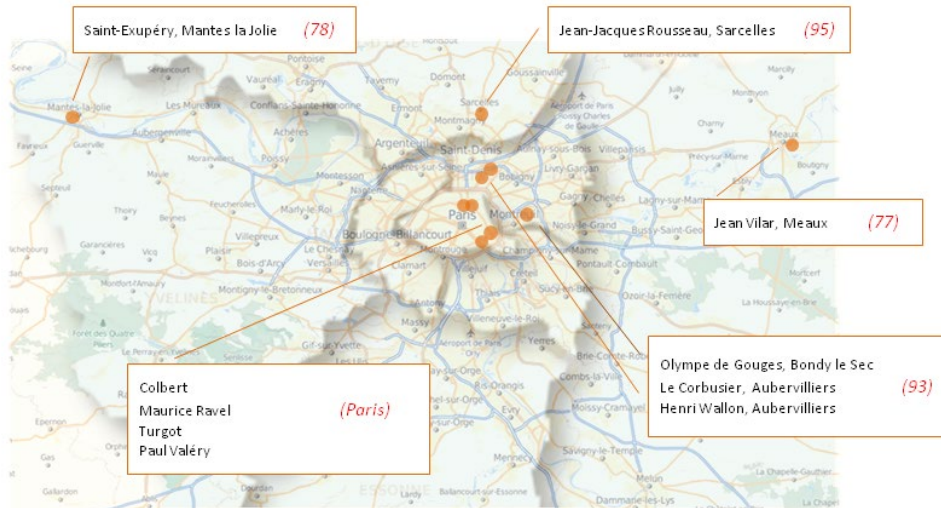
Le programme est ensuite présenté à tous ces élèves qui décident alors ou non de rencontrer quelques jours plus tard un responsable du programme avec qui il va pendant un quart d'heure discuter du programme et de ses implications. Le nombre de places étant limité, nous préférons que chaque élève prenne le temps de la réflexion et puisse notamment discuter de sa participation avec ses parents pour voir s'il sera capable d'organiser travail personnel et loisirs pour consacrer un samedi après-midi sur deux en période scolaire et deux heures par semaine (pour le travail sur la plateforme d'e-learning) au programme Talens.

Ensuite, parce que nous avons toujours davantage d'élèves intéressés que de places disponibles, nous tirons au sort les élèves qui participeront au programme pour donner à chacun les mêmes chances de l'intégrer.

Tous les élèves qui entrent dans le programme Talens à la fin de leur année de Seconde peuvent participer au Campus s'ils sont disponibles. Bien que non obligatoire, ce Campus est vivement recommandé et marque, pour les élèves entrant en Première, le coup d'envoi de leur entrée dans le tutorat.

Les établissements partenaires

- **Académie de Paris**
 - Lycée Turgot (Paris 3ème)
 - Lycée Colbert (Paris 10ème)
 - Lycée Paul Valéry (Paris 12ème)
 - Lycée Maurice Ravel (Paris 20ème)



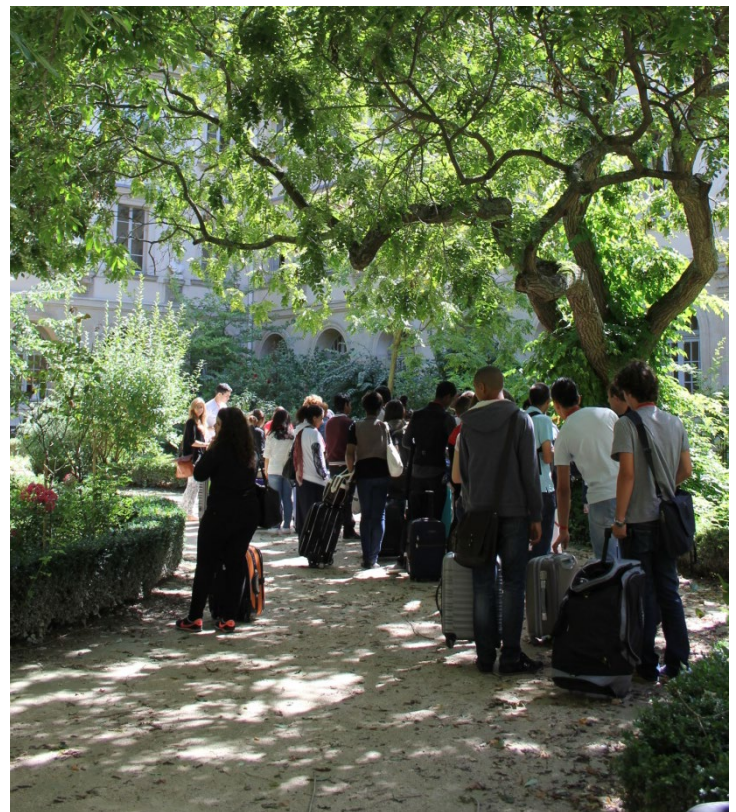
- **Académie de Créteil**
 - Lycée Jean Vilar (Meaux)
 - Lycée Henri Wallon (Aubervilliers)
 - Lycée Le Corbusier (Aubervilliers)
 - Lycée Olympe de Gouges (Noisy le Sec)
- **Académie de Versailles**
 - Lycée Jean-Jacques Rousseau (Sarcelles)
 - Lycée Saint-Exupéry (Mantes la Jolie)

Le Campus Talens

Organisé à l'École normale supérieure, le Campus est un moment clef du programme Talens. **Pendant une semaine**, les couloirs et cours de l'ENS sont arpentés par des lycéens, et si à l'occasion de veillées ou des rallyes photos organisés pour découvrir les lieux, l'École peut prendre des allures de centre de loisirs, l'ambiance n'en reste pas moins studieuse.

Comme les élèves qui occupent l'École le reste de l'année, les lycéens se reposent en Cour aux Ernest, **sont logés dans les internats du 45 rue d'Ulm**, assistent à des concerts en Salle des Actes et utilisent les salles de cours du Carré. Ces conditions de travail, bien qu'exceptionnelles pour les lycéens, n'empêchent pas de travailler selon un rythme soutenu.

Chaque jour les élèves participent à environ **huit heures de cours et de temps de travail personnel**. Reprise



des fondamentaux de l'année précédente mais également découverte de quelques notions qui seront étudiées en classe de Première ou dans la filière du post-bac choisie, **le Campus a pour vocation d'aider les élèves à prendre un bon départ pour la rentrée**. Si après 2 mois de vacances les premiers jours et le réveil à 7h00 peuvent être difficiles, les élèves prennent très vite le rythme de la semaine qui se calque sur celui du lycée.

Comme dans un établissement scolaire, les élèves sont divisés en classe pour que les enseignements reçus soient adaptés aux futures spécialités choisies par les lycéens. Pour chaque lycéen, deux spécialités (nouvelle réforme lycées) sont identifiées et travaillées avec les élèves. L'objectif est de leur apprendre à s'organiser de manière à ce qu'ils puissent reproduire ces stratégies de travail dans les autres matières.

Un lieu de travail... mais aussi de vie !

Pour beaucoup, l'internat constitue une première expérience hors de la famille et rime donc avec autonomie. Avec en moyennes douze élèves sélectionnés dans chaque établissement partenaire, le Campus permet aux élèves de rencontrer de nouvelles personnes qu'ils retrouveront ensuite tout au long des séances de tutorat.

L'équipe de **23 tuteurs** qui assure les cours est complétée par 14 animateurs BAFA, et ensemble ils développent ateliers et veillées pour les temps de pause du midi et du soir. Afin de répondre aux diverses envies et grâce au prêt de diverses infrastructures de l'ENS, ce sont autant des temps culturels (projections, ateliers musicaux, bd-thèque, visite de quartiers de Paris), que ludique (jeux de plein-air, de plateaux) ou sportifs qui peuvent être organisés.

Des cours adaptés à la filière de chacun

Les spécialités présentes au Campus :

Mathématiques, Physique-Chimie, Sciences et vie de la terre, SES, Histoire Géographie et géopolitique, Humanités, Langue et littérature anglaise, 12 groupes de travail.

Contacts

Pôle PESU - École normale supérieure
Tiphaine Malesevic
45 rue d'Ulm, 75 005 Paris
Tel. : 01 44 32 28 85/ 06 18 795 782
tiphaine.malesevic@ens.fr



Crédit photos : Tiphaine Malesevic